

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité du Grand Est 2020-2027

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
eau seine NORMANDIE Agence de l'eau
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
agence de l'eau
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST Liberté Égalité Fraternité
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous

VISIT…

LANZAROTE Caliente.COM



EDITO



Le Grand Est possède une grande diversité de milieux naturels et de paysages. Ce patrimoine commun, abritant une richesse faunistique et floristique importante, est aujourd'hui menacé. Les effets du changement climatique, mais également de nos modes de vie, de production, de déplacement et de consommation deviennent tangibles.
Plus de 1 300 espèces sont inscrites sur les listes rouges des espèces emblématiques de la région telles que le Grand Tétras, le Courlis cendré, la Gélinotte, la Mulette perlière, la Grenouille des champs et l'Ecrevisse des torrents, qui pourraient disparaître dans les prochaines années si rien n'est fait. La dégradation de sites emblématiques comme la forêt vosgienne ou le massif des Ardennes, la fragilité de la ressource en eau et la fréquence croissante des périodes de sécheresse sont également une réalité.
Pour autant, l'expérience montre que la mobilisation collective apporte localement des résultats. Collectivement, nous pouvons agir dès aujourd'hui.

C'est l'objectif qui a été conduit depuis le printemps 2019 avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité du Grand Est réunis au sein du Comité Régional pour la Biodiversité. Ensemble, nous avons su, Région Grand Est, Etat, acteurs institutionnels et associatifs, créer une dynamique d'échanges positifs et décider de rendre à la biodiversité en Grand Est la place qu'elle se doit d'occuper au cœur de nos actions.
Ce sont 36 défis que nous nous sommes fixés et que nous nous engageons à relever avec des objectifs précis à atteindre et une évaluation régulière de l'impact des actions menées.

L'ambition mais aussi le pragmatisme ont guidé, tout au long de son élaboration, cette stratégie régionale pour la Biodiversité du Grand Est pour les périodes 2020-2023 et 2024-2027.

Soyons à la hauteur des enjeux environnementaux et de la transition écologique de notre région. Nous le devons à celles et ceux qui feront le Grand Est de demain !

Josiane Chevalier
Préfète de
la Région Grand Est

Jean Rottner
Président de
la Région Grand Est



La Stratégie Régionale de la Biodiversité **c'est quoi ?**

- Une vision partagée par l'ensemble des acteurs du territoire
- Un cadre commun d'intervention pour la période 2020-2027
- Une politique ambitieuse et pragmatique qui aborde des enjeux transversaux et contribue à la résilience du territoire face aux aléas (climatiques, sanitaires, économiques...)
- 6 partenaires :
  - la Région Grand Est,
  - l'Etat,
  - l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
  - l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
  - l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
  - Office Français de la Biodiversité



Des ambitions concrètes pour relever les défis de la biodiversité en Grand Est

36 défis pour répondre aux ambitions régionales

Liste non exhaustive

PROTÉGER L'EXISTANT

- Au moins **2 %** du territoire en **espaces protégés** en 2030 soit a minima **50 000 ha** supplémentaires
- Création ou extension de **15 nouvelles réserves naturelles** d'ici 2027 pour préserver les espèces et milieux remarquables
- **10 nouveaux plans de soutien** aux espèces ou milieux menacés de disparition, emblématiques de la région... dont 5 plans de soutien aux espèces ou groupes d'espèces «oubliées». Poursuite des **19** plans régionaux d'actions
- **100% des nouveaux aménagements** en cohérence avec les continuités écologiques
- Création de **100 espaces de quiétude sans fréquentation touristique** lors des périodes sensibles pour la faune et la flore
- Développement de **10 projets écotouristiques** protégeant la biodiversité régionale et la mettant en valeur
- **3 % d'îlots de vieux bois** minimum sur l'ensemble des forêts publiques, **8 %** dans les secteurs à enjeux
- Couverture du territoire régional en atlas départementaux des paysages

RECONQUÉRIR LES MILIEUX DÉGRADÉS

- **Création de 10 passages à faune** sur des infrastructures majeures d'ici 2027
- **1 000 ouvrages hydrauliques franchissables** d'ici 2027
- **Engagement de 4 plans fleuves**
- **3 200 km de cours d'eau renaturés**
- **2 000 ha de zones humides restaurées**
- **La surface en agriculture biologique et signes de qualité multipliée par 3 d'ici 2030**
- **Conversion de 20 000 ha par an en bio**
- **Baisse de 50 % de l'usage de phytosanitaire** d'ici 2025 (objectif plan Ecophytos 2+)
- **Lancement d'un plan de soutien aux prairies permanentes** (y compris landes et chaumes) du Grand Est : filières, élevage, connaissance/recherche, adaptation au changement climatique...
- **Augmentation de 10 % des surfaces en prairies dans les zones à enjeu « eau »** (aires d'alimentation de captage, proximité de cours d'eau)
- Systématisation des projets de **désimperméabilisation et végétalisation des villes** (cours d'école, places, parkings...) pour créer des îlots de fraîcheurs pendant les canicules
- **Réduction de l'agrainage** à la stricte dissuasion pouvant aller à l'arrêt total sur les zones à forts enjeux de régénération des forêts, de préservation de la biodiversité et de maintien des prairies
- **Adaptation des pratiques de chasse afin d'atteindre les objectifs de chasse** sur les massifs forestiers régionaux

MIEUX CONNAITRE POUR AGIR

- Un **observatoire régional de la biodiversité pour évaluer et orienter les actions**
- Un **programme de recherche sur les enjeux de la biodiversité :** changement climatique, prospective, pratiques agricoles et sylvicoles, modélisation trames vertes/bleues, biodiversité du sol, stockage carbone
- Une **communication annuelle** sur l'évolution de la biodiversité régionale

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Une empreinte biodiversité neutre**
- **Des pressions nouvelles des énergies renouvelables limitées** (éolien, bois énergie, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...) sur la biodiversité (pas d'implantation d'énergie renouvelable dans les espaces à forts enjeux environnementaux)
- Une gouvernance du **Comité Régionale Biodiversité** et du **collectif régional pour la biodiversité**
- **Des collaborations accrues** et de nouveaux projets avec les pays et régions voisines sur la restauration des continuités écologiques et la protection des espèces menacés

MOBILISER TOUS LES ACTEURS

- Un réseau d'associations d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable et de structures naturalistes pérennes et structurés
- **200 sites industriels** engagés dans la protection de la biodiversité
- 100 Territoires Engagés pour la Nature
- 70 Contrats Territoire Eau et Climat (CTEC)
- **Un fond d'aide aux initiatives citoyennes** pour l'environnement pour soutenir les projets locaux (vergers, jardins partagés, espace biodiversité dans les quartiers...)
- **Une cartographie régionale de l'ingénierie en matière de biodiversité** pour permettre sa mutualisation et la couverture de zones blanches

LIMITER LES PRESSIONS

- **Une réduction de la consommation du foncier naturel, agricole et forestier** d'au moins **50 %** d'ici 2030 et **75%** d'ici 2050
- **Une plateforme espèces exotiques envahissantes** du Grand Est pour signaler les espèces et accompagner leur gestion
- **Une filière « végétal local » structurée** pour fournir tous les chantiers de plantation du Grand Est : plants forestiers, prairies, plantes aquatiques...
- **Des points de collecte et de valorisation des déchets aquatiques** sur toutes les rivières majeures de la région, notamment pour réduire les rejets de plastiques en mer

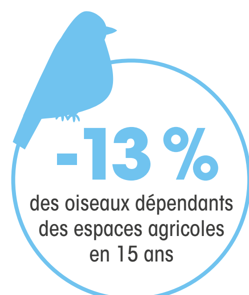


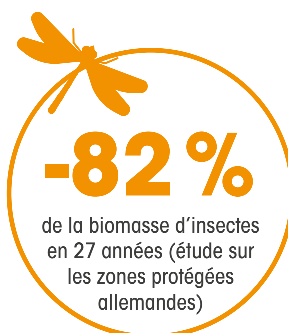
La Biodiversité,
un enjeu stratégique pour le Grand Est

La biodiversité est un enjeu transversal à toutes les politiques et répond aux questions de résilience du territoire, de santé, de qualité de vie et d'économie locale.

UNE RICHESSE MENACÉE DANS LE GRAND EST

Des espèces emblématiques de la région disparaîtront dans les prochaines années : Courlis en plaine d'Alsace et vallée de Meuse, Grand tétras et Gélinotte dans les Vosges, Mulette perlière (moule) dans la Vologne, la Grenouille des champs sur la bande rhénane, l'Ecrevisse des torrents sur les collines sous vosgienne...







LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE NOMBREUX SECTEURS


ALIMENTATION


BOIS

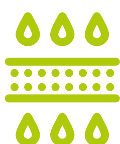

MÉDICAMENTS ET SOINS


RÉGULATION INONDATION/ SÉCHERESSE


RÉGULATION CLIMAT


ÉNERGIES


FIBRES


FILTRATION DE L'EAU


LOISIRS EN PLEIN AIR

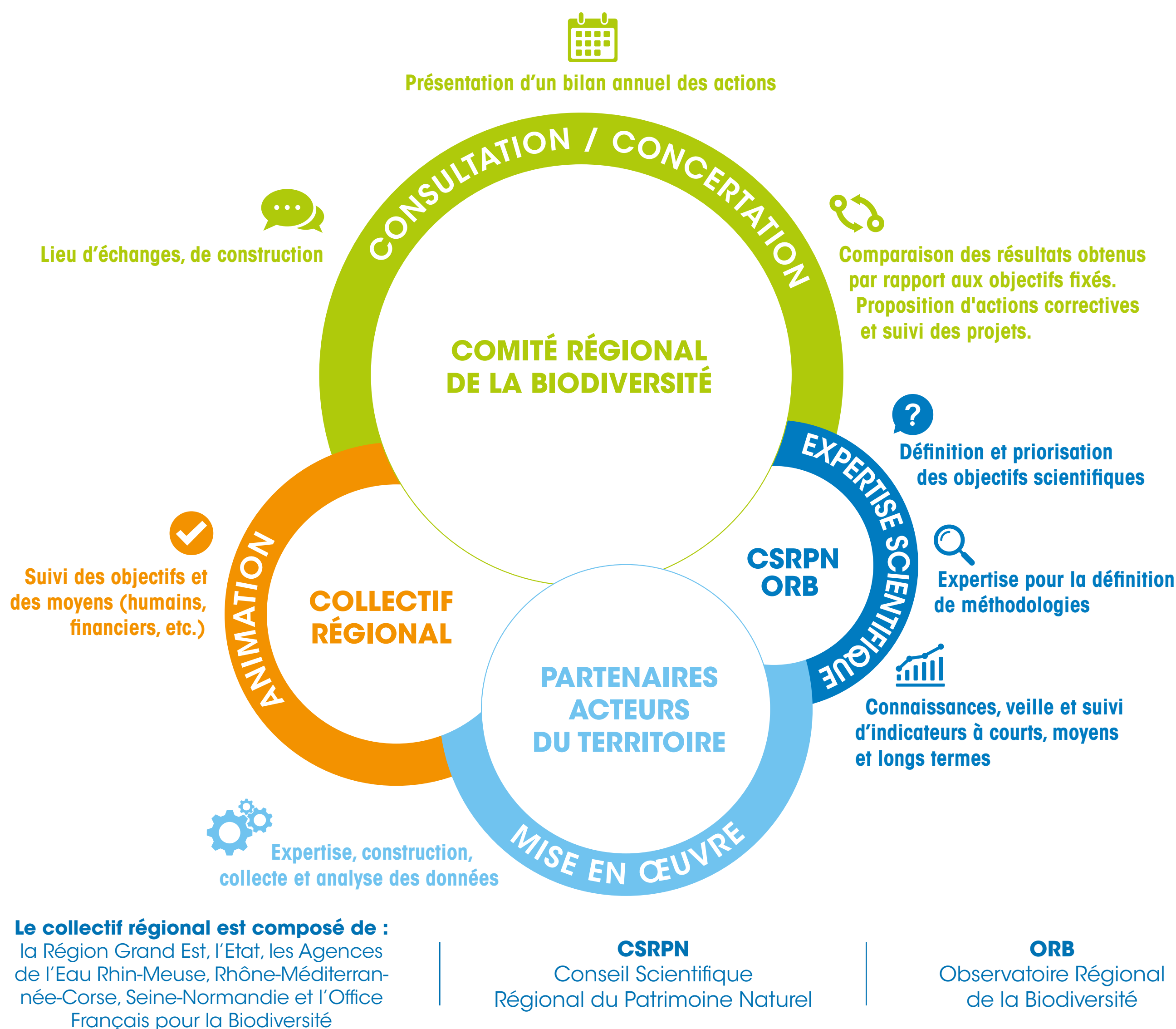

CULTURE, ESTHÉTIQUE, BIEN-ÊTRE


OBSERVATIONS NATURALISTES


QUALITÉ DE L'AIR


POLLINISATION

Qui fait quoi ?



Le collectif régional est composé de : la Région Grand Est, l'Etat, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et l'Office Français pour la Biodiversité

CSRPN
Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

ORB
Observatoire Régional de la Biodiversité

Direction de la transition énergétique, écologique et de l'environnement
Service Eaux et biodiversité
biodiversite@grandest.fr



L'Europe s'invente chez nous

Siège du Conseil Régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur 

Région Grand Est – Maetva – Juin 2020 – crédits photos : Istockphotos